



Fondation Hôpital Saint-Eustache

Membres du
conseil d'administration FHSE
2024-2025

M^e Pierre G. Mayer
Président

Mylène Pepin
Vice-présidente

M^e Julie Hébert
Vice-présidente

Massoud El Baini
Trésorier

M^e Natacha Bernier
Secrétaire

M^e Brigitte Binette
Administratrice

M^e Michel Binette
Administrateur

Stéphanie Boisvert
Administratrice

Dominic Bouchard
Administrateur

Julie Brochu
Administratrice

Lyne Des Trois Maisons
Administratrice

Pierrot Dorion
Administrateur

D^r Guillaume Dumais
Administrateur

Nicolas Fortin
Administrateur

Rumila Gobin
Administratrice

Vincent Lachapelle
Administrateur

Annie Rocheleau
Administratrice

Sébastien Rocheleau
Administrateur

**Marc-Antoine Synnott-
Desrosiers**
Administrateur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Fondation Hôpital Saint-Eustache reçoit un important don testamentaire de 350 000 \$

Saint-Eustache, le mardi 17 décembre 2024 – C'est avec une profonde gratitude que la Fondation Hôpital Saint-Eustache souligne un important don testamentaire de 350 000 \$ qui lui a été remis hier de la part de la succession Gilles Jetté, soucieux de laisser un impact positif et durable pour la santé de sa communauté.

Les deux liquidateurs testamentaires, soit madame Diane D. Lavallée et monsieur Serge Constantin, se sont rendus au bureau de la Fondation pour remettre officiellement ce don à l'équipe. M. Constantin a rappelé le parcours de M. Jetté, un employé fidèle chez Terre Constantin depuis la fin des années 1990 à titre d'opérateur de machinerie lourde. « Il était un employé dévoué, toujours au poste. », a-t-il souligné.

C'est à la suite d'un rendez-vous médical à l'Hôpital de Saint-Eustache, à l'époque, que M. Jetté a rencontré M^{me} Lavallée. Ensemble, et avec l'appui d'un conseiller en dons planifiés ainsi que de son notaire, ils ont planifié ce legs, un geste réfléchi pour soutenir la mission de la Fondation.

Un don qui change des vies

Ce don planifié permettra à la Fondation Hôpital Saint-Eustache de continuer à financer des équipements médicaux à la fine pointe de la technologie, à améliorer la qualité des soins de santé offerts aux patients et à répondre aux besoins croissants de son hôpital.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Un don planifié est un engagement philanthropique réfléchi qui permet d'assurer un soutien à long terme pour les causes qui nous tiennent à cœur. En intégrant un don à son testament, il est possible de laisser un héritage significatif et de contribuer au mieux-être de la communauté pour les générations à venir.

Sur la photo : Lyne Des Trois Maisons, directrice générale de la Fondation Hôpital Saint-Eustache, entourée des liquidateurs testamentaires. À sa gauche, M^{me} Diane D. Lavallée, conseillère municipale à la Ville de Lorraine et directrice générale retraitée de la Fondation, et à sa droite, M. Serge Constantin, entrepreneur retraité de Terre Constantin.

Pour en savoir plus sur les dons planifiés, pour faire un don ou pour participer à nos activités, visitez notre site Internet à fondationhopitalsainteustache.com ou contactez-nous au **450 974-8229**.

Notez que le bureau de la Fondation ferme ses portes dès aujourd'hui pour la période des Fêtes. Nous serons de retour le lundi 6 janvier 2025. Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes à tous!

- 30 -

SOURCE : Jade Éthier Bélec
Conseillère aux communications et aux événements
Fondation Hôpital Saint-Eustache
Téléphone : 450 473-6811, poste 42349